

## **BRUNSWICK LA MORINERIE ACCUEILLE UN NOUVEAU COLLABORATEUR**

6 septembre 2019

---

Le cabinet Brunswick La Morinerie est heureux d'annoncer l'arrivée de Nicolas Roquette dans son équipe en tant que collaborateur.

Nicolas dispose d'une double formation en droit et en finance. Titulaire d'un Master 1 de droit européen obtenu à l'Université Paris II-Assas, il est diplômé du Programme Grande Ecole de l'EM Lyon (Msc in Management) et du CRFPA.

Avant de rejoindre Brunswick La Morinerie en 2019, Nicolas a effectué plusieurs stages en fonds d'investissement puis au sein des départements contentieux et M&A des cabinets Brunswick, DLA Piper, Gide Loyrette Nouel et Viguié Schmidt & Associés.

\*\*\*\*\*

Les avocats du cabinet Brunswick La Morinerie restent à votre écoute pour tout complément d'information.

### Contacts

**Maxime de La Morinerie**  
Avocat associé  
mdelamorinerie@brunswick.fr

**Philippe Brunswick**  
Avocat associé  
philippe@brunswick.fr

---

### ***A propos de BRUNSWICK LA MORINERIE***

*Le cabinet, présent à Paris, accompagne ses clients – entreprises innovantes, PME-ETI françaises et internationales, cotées ou non et leurs dirigeants, investisseurs financiers et industriels – confrontées à des situations conflictuelles.*

**www.brunswick.fr**